

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE DES JEUNES DE L'AFEC
DU 27 JANVIER 2011**

I. Bilan de l'année 2010

Le Bureau sortant, et en particulier Nizar Lajnef, Président sortant du CDJ, a présenté le bilan de l'année 2010 :

- Organisation de la matinée-débat «*Distribution et Internet : bilan et perspectives*» le 10 juin 2010. Cet évènement a réuni 47 personnes, qui ont pu profiter des exposés de Muriel Chagny (Professeur), Irène Luc (Autorité de la concurrence) et Juliette Vanard (Avocat, cabinet Courtois-Lebel). Les actes de cette conférence ont été publiés dans la revue «*Concurrences*».

- Organisation de la matinée-débat «*Les enjeux de la libéralisation du secteur des jeux en ligne*» le 1^{er} juillet 2010. Cet évènement, organisé en partenariat avec Microeconomix, Igaming France et Lexis Nexis a réuni une quarantaine de personnes, qui ont pu profiter des exposés de Valérie Lasserre-Kiesow (Professeur), Olivier Sautel (Economiste) et Pauline Le More (Avocat, cabinet Taylor). Ces interventions ont fait l'objet d'une publication dans les revues Dalloz et Contrat-Concurrence-Consommation.

- Participation au Congrès de la Ligue Internationale du Droit de la Concurrence (LIDC) organisé à Bordeaux du 30 septembre au 3 octobre 2010 avec l'élaboration du rapport français sur la question A «*What, if any, agreements on information exchanges about prices should be prohibited in vertical relationships*» (Nizar Lajnef, Erwann Mingam, Charles-Louis Saumon, Guillaume Taillandier, et Juliette Vanard).

- Participation aux travaux du projet de recherche conjoint e-Competition / LIDC sur la question de la Resale Price Maintenance, co-piloté par Guillaume Taillandier et mis en œuvre par le CDJ, pour le groupe français (Nizar Lajnef, Pauline Le More, Erwann Mingam, Linda Sadi, Charles Saumon, Joffrey Sigrist, Juliette Vanard). Ces travaux ont été publiés dans la revue «*Concurrences*».

II. « Election » du nouveau bureau

Les présents

L'assemblée générale a réuni 10 personnes :

- Stanislas Abega (Doctorant et Stagiaire, Autorité de la concurrence)
- Nicolas Bodin (Stagiaire, Autorité de la concurrence)
- Sarah Darmon (Avocat, MG Avocats)
- Charlotte Dekeyser (Juriste, UFC Que Choisir)
- Nizar Lajnef (Avocat, UGGC & Associés)
- Jean-Julien Lemonnier (Avocat, White & Case)
- Pauline Le More (Avocat, Cabinet Taylor)
- Erwann Mingam (Avocat, LPLG avocats)
- Charles Saumon (Avocat, Hogan Lovells)

- Juliette Vanard (Avocat, Courtois Lebel)

Les représentés

Etaient excusés, et représentés par des mandats de vote:

- Anton Carniaux (Juriste, SFR)
- Muriel Chargny (Professeur de droit à l'université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines)
- Michaël Cousin (Avocat, Ashurst)
- Guillaume Taillandier (Avocat, Squire Sanders Hammonds)
- Christelle Adjémian (Juriste, GDF SUEZ)

Le nouveau bureau élu:

Ont été élus, ainsi qu'en témoigne la petite photo de famille en fin de document:

Président:	Pauline Le More
Vice président:	Charles Saumon
Chargé des relations avec l'AFEC:	Nizar Lajnef
Secrétaire:	Stanislas Abega
Rapporteurs:	Juliette Vanard et Jean-Julien Lemonnier

III. Les travaux et projets en cours:

Pour l'année 2011, le CDJ a pour ambition de finaliser les événements et travaux suivants:

Matinée débat :

La prochaine matinée débat aura pour thème :

« Les Dawn raid en pratique »
(Jean-Julien Lemonnier – Pauline Le More - Charles Saumon)

Les intervenants sont en cours de sélection.

Il est également envisagé d'organiser des matinées débat sur les thèmes suivants :

1. QPC et droit de la concurrence (Stanislas Abega – Nicolas Bodin - Pauline Le More – Juliette Vanard)
2. Les actions de groupe en France (Stanislas Abega - Charlotte Dekeyser - Pauline Le More)

Congrès de la LIDC d'Oxford (22-24 septembre 2011) :

- Participation à l'élaboration du rapport français sur les questions A et B dans le cadre de la préparation du prochain congrès de la Ligue Internationale du Droit de la Concurrence à Oxford

Question A: «*What are the most important factors that should determine the level of fines imposed for infringements of the competition rules (e.g. cooperation, compliance programs, impact of the infringement, previous infringements and/or deterrence)? Should there be a binding framework determining the level of fine and who should decide the framework (e.g. judges, competition authorities, ministers and /or some other independent body)?* ». (Nizar Lajnef, Charles Saumon, Guillaume Taillandier)

Question B: «*To what extent should online intermediaries (such as ISPs and operators of online marketplaces) be responsible for controlling or forbidding unfair competitive practices (such as sale of infringing products) on their systems ?*» (Sébastien Calmont, Pauline Le More, Juliette Vanard)

- Organisation d'un panel dans le cadre du « *Young Lawyers Committee* » à l'occasion du congrès de la LIDC, sur le thème « sport et droit de la concurrence », suivi d'un événement festif.

IV. Divers

Mise en place d'un partenariat avec l'IRPI (institut de recherche en propriété intellectuelle).

Le bureau du CDJ

